



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 27187

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur la crise particulièrement grave à laquelle le secteur du bâtiment est actuellement confronté. Il relaie les remarques des responsables de la Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment d'Alsace et du Bas-Rhin, qui s'inquiètent de la forte baisse de l'activité dans leur secteur, y compris dans le domaine de la rénovation des logements. Ils saluent comme un signe encourageant les mesures en faveur du logement social et de la rénovation énergétique annoncées le 21 mars 2013 par le Président de la République, mais attendent d'autres mesures de relance. Pour les responsables de la CAPEB d'Alsace et du Bas-Rhin, deux leviers principaux devraient être privilégiés : la TVA à 5 % pour la rénovation des logements et la lutte pour «l'assainissement» du régime des auto-entrepreneurs. En conséquence, il souhaite qu'elle lui expose les mesures concrètes que le Gouvernement entend prendre pour résorber la crise dans le secteur du bâtiment.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27187

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5426

Question retirée le : 8 mars 2016 (Fin de mandat)